



23/24 avril 2016 à St-Maurice

Championnats valaisans élites

Tournoi cantonal non licenciés

Organisation/ Renseignements : Badminton Club St-Maurice
1890 St-Maurice
Email : tournoi.st.maurice@gmail.com
Myriam Gauch Gerber, 079 521 00 08

Dates et horaires :	Samedi 23 avril 2016 de 08h00 à 21h00 environ Dimanche 24 avril 2016 de 08h00 à 18h00
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Lieu : Salles du centre sportif et de la Tuilerie, Ch. de la Tuilerie, **1890 St-Maurice**

Catégories/Disciplines : **A, B, C, D, NL // SM – SD – DM - DD – MX.** Le tournoi compte pour le classement !
Possibilité de s'inscrire dans les 3 disciplines
Samedi : simples et mixtes
Dimanche : doubles dames et doubles messieurs

Joueurs autorisés : **Championnats valaisans élites :** tout joueur titulaire d'une licence SB actuelle, membre d'un club valaisan ou domicilié dans le canton VS.

Tournoi cantonal NL: Tous les joueurs non licenciés selon le règlement de l'AVcB.

Tous les participants doivent se présenter au contrôle des licences au moins 30 minutes avant leur premier match.

Mode du tournoi : Selon le nombre de participants (poules et/ou éliminations directes).

Limitation: Si le nombre minimum de 8 participants par catégorie n'est pas atteint, des catégories pourront être regroupées ou supprimées. Aussi, nous nous réservons le droit de modifier les inscriptions des joueurs de classement inférieur à la catégorie souhaitée et indiquée.

Inscriptions : Directement sur le site de Swiss Badminton : www.swiss-badminton.ch

Délai d'inscription :	25 mars 2016
------------------------------	---------------------

Taxes d'inscription : **simples Frs. 20.-, doubles Frs. 15.-**
En cas de désistement du joueur après le tirage au sort, les taxes d'inscriptions ne seront pas remboursées, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Tirage au sort : Le vendredi **1er avril 2016**, à 19h00 à l'hôtel de la Dent-du-Midi à St-Maurice, en présence de Pascal Gaudin.

Paiement :	La finance d'inscription doit être versée au plus tard le 12 avril 2016 sur notre compte bancaire
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

IBAN CH65 8060 6000 0001 6966 6

Raiffeisen Massongex-St-Maurice- Vérossaz

Club de Badminton de St-Maurice, 1890 St-Maurice

Merci d'indiquer les nom et/ou numéro de la licence du joueur ☺

En cas de paiement le jour du tournoi, un supplément de Frs. 5.- sera perçu.

Volants : Volants à plumes officiels de SB, doivent être fournis par les participants.

Juge-arbitre : Pascal Gaudin, 079 283 48 86

Arbitrage : Lors des finales, les scores seront affichés et les volants mis à disposition.

Programme : Sera disponible sur les sites du BC St-Maurice, de l'AVcB et de SB - au plus tard 1 semaine avant le tournoi.

Assurance: A la charge des participants. Les organisateurs déclinent toute responsabilité.

Habillement et publicité : Le règlement SB en la matière est valable.

Divers : Une cantine vous proposera des repas froids ou chauds et diverses boissons.

Autorisation : Pascal Gaudin, referee